



Procès-verbal

2025-05-19 / 18 h 30 / mode virtuel

Membres présents	Membres absents
• Rafik Rehi, parent - président • Jessica Louis, parent - vice-présidente • Mélina Arevalo, parent • Frédérick Brown, parent • Mehdi Magroud, parent • France Labossière enseignante • Maude Vézina, enseignante • Philippe Desmarais • Kamil Lechani, intervenant communautaire et scolaire • Marie-Claude Boucher, directrice • Sarah Légaré Gobeil, directrice adjointe (secrétaire)	• Xavier Panasuk, parent • Mélanie Gosselin, enseignante • Bassima Bakir-Agha, enseignante •
Invités	
• Aucun	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
1.	Ouverture de la séance	18 h 35



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
2.	Mot de bienvenue et vérification des présences	Le quorum est atteint.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en ajoutant : 6c : Approbation sortie scolaire 8d : Sécurité aux abords de l'école – comité 8e : Classe nature Varia : arbres Madame Louis propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 19 mai 2026, secondé par Madame Arevalo avec modification.
4.	Adoption du compte-rendu du 24 mars 2026	Madame Louis propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 24 mars 2026, secondé par Madame Arevalo avec modification.
5.	Rapport du représentant du service de garde	• Monsieur Desmarais exprime qu'une grosse étape administrative est terminée soit, la gestion des postes. La majorité de nos éducatrices ont repris des postes. • La fréquentation scolaire reste sensiblement la même pour l'année prochaine soit, 580 élèves. • Il n'est pas possible d'ouvrir le service de garde durant les pédagogiques de fin d'année puisque le personnel doit préparer les locaux pour le camp de jour. • Mme Louis se demande si la loi sur la laïcité a eu des impacts sur les services. Une seule personne a été touchée par cette loi. • La saison de la ligue de Hockey des Blizzard est terminée depuis la semaine dernière.



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
		Le tournoi du Blizzard aura lieu samedi le 30 mai à l'école.
6.	Travaux du conseil	a. Présentation de la contribution financière – cahiers d'exercice CÉ du 24 mars : établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe Un maximum de 80.00\$ (60\$ (titulaire) + 12\$ (spécialiste) + 8\$ (agenda) Mme Louis se demande si les frais ont augmenté comparativement à cette année. Mme Boucher nomme qu'effectivement il y a une certaine augmentation. Nous n'avons pas majoré les frais et le budget parent va couvrir la différence. L'agenda reste un outil de communication important à notre école. L'achat des agendas se fait en gros par le même fournisseur il n'est donc pas possible de modifier les pages à l'intérieur de l'agenda. b. Approbation du code de vie 2026-2027 Monsieur Magroud propose l'adoption du code de vie, secondé par Monsieur Brown. c. Approbation des sorties éducatives et culturelles : d. Le groupe 502 effectue une sortie pour rencontrer leurs correspondants d'une autre école. Ils prendront l'autobus de la ville pour s'y rendre. Madame Louis propose l'adoption de cette sortie secondée par Monsieur Brown.
7.	Les rapports et les redditions de comptes	a. Rentrée progressive 28-29 août et 1^{re} septembre 2026 b. Suivi budget 2025-2026



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
		Voir documents en pièces jointes. Suite à la présentation, Monsieur Rehi se demande demain quelles sont les impacts lorsque nous retournons de l'argent au centre de service. Cela pourrait-il couper nos budgets pour les prochaines années. Mme Boucher nomme qu'il s'agit plutôt de saine gestion administrative et que le budget 2026-2027 n'en sera pas impacté. c. Projet éducatif monitoring; Suite à la présentation de nos chiffres, M. Réhi demande si le projet sera réévalué cette année. Madame Boucher nomme que le projet est en continuation jusqu'en 2027. L'année prochaine, les différents axes seront à évaluer en prenant en considération les résultats des élèves. d. Formation obligatoire des CÉ – Suivi du comité de gouvernance et d'éthique Responsabilités des membres Formation obligatoire du ministère de l'Éducation Les membres du conseil d'établissement qui en sont à leur premier mandat doivent suivre la formation du ministère de l'Éducation. Il est recommandé de suivre la formation régulièrement afin de se tenir à jour pour toute personne participant au CÉ, dont les parents, les membres du personnel, les membres de la communauté, les membres du secteur des affaires, les élèves et la direction d'établissement. Il est recommandé de planifier le visionnement de certaines capsules de cette formation lors de séances du CÉ. Tous les membres doivent compléter biennuellement un formulaire d'auto déclaration. e. Rapport d'activités de l'intervenant communautaire et scolaire. Le rôle de M. Lechani est d'être une courroie de transmission entre l'école, les familles et la communauté pour favoriser les échanges et l'autonomie des parents pour la réussite des élèves. Cette relation fonctionne très bien. Plusieurs activités ont été faites cette année : Prise de contact avec les parents, participation au CE, magasin partage, suivis collations, suivis avec le Club des petits déjeuners, suivis des mesures alimentaires, suivis avec le technicien informatiques, 6 sorties Samedi en famille avec 280



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
		personnes, atelier CREP passage primaire secondaire, jardin communautaire, opération sous zéro : 30 tenues de neige, places au camp de jour à distribuer, dons de vêtements à l'église Sainte-Bernadette-Soubirous, organisation de l'épluchette de maïs, activité : Il était une fois un livre, organisation organisme communautaire durant les bulletins, paniers de solidarité, ouverture clinique pédiatrie sociale, sondage pour planifier le types d'ateliers demandé par les parents, Conférence à l'Université de Montréal, don de 1000 livres en début d'année, collation spéciale faite par l'équipe de bénévoles,
8.	Point d'information	a. Ciné Parc : 5 juin b. Spectacle de talents : 28 mai c. Exposition d'arts plastiques : 11 juin d. Sécurité aux abords de l'école – comité Le conseil d'établissement s'est grandement impliqué dans ce dossier. La piste cyclable à contre-sens, la zone de débarcadère en face de l'école, les différences entre les deux lumières entre St-Zotique et Bélanger, etc. Certains parents souhaitent former un comité pour faire des revendications aux niveau de la ville et aider à l'apaisement de la circulation. Il y aura une communication aux parents pour les inviter à s'impliquer dans le comité. Info parents mai 2026. Travaux Hydro-Québec - Démantèlement de l'ancienne ligne souterraine de transport d'électricité Bélanger-Rosemont : les responsables sont en lien avec le CSSDM. Notre école sera un peu impactée, surtout sur la rue St-Zotique et la 16 e avenue sera ouvert. La circulation vers est sur St-Zotique sera fermée quelque temps. Nous avons demandé que les travaux se passent durant l'été. e. Classe nature : les classes sont dans les derniers préparatifs. Les places restantes ont été offertes aux autres classes. f. Arbres annexe : Une demande a été fait pour analyser la santé de nos arbres.



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
9.	Suivi de la correspondance reçue par le président	Aucune correspondance reçue.
10.	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	20h17 fin de la séance.